



*Fondazione Centesimus Annus
Pro Pontifice*

DUBLIN PROCESS

Un débat éthique sur la finance et la technologie

Points essentiels de la 6^e rencontre de consultation - Londres, 31 janvier - 1er février 2019

Le 'Dublin Process' a été lancé en 2013 par la fondation Centesimus Annus pro Pontifice (CAPP) en vue d'analyser la crise financière du point de vue de la doctrine sociale catholique, avec un accent particulier sur la participation personnelle des responsables et sur une culture d'entreprise responsable. La 6^e rencontre de consultation a eu lieu à Londres en présence d'un groupe d'experts issu du milieu ecclésial, d'universités, du monde de l'entreprise et des syndicats.¹

Ce mélange spécifique de participants a permis un débat entre deux lignes de pensée différentes, et parfois parallèles, sur l'éthique financière : d'un côté, le débat constant parmi les analystes et les opérateurs financiers, avec des opinions critiques, sceptiques ou, dans certains cas, optimistes sur la réforme en cours ; et, de l'autre côté, le débat sur la finance proposé par des personnalités ecclésiales et des spécialistes universitaires d'éthique chrétienne. La rencontre avait comme point de référence la doctrine sociale catholique et en particulier un document publié en mai l'an dernier par le Vatican.² Elle a reçu une contribution importante de la part de membres de l'Eglise anglicane et de différents points de vue religieux, sans exclusion. Les participants de tous bords ont pu échanger des informations et identifier certains domaines qui exigent une analyse supplémentaire en vue de faire des propositions pour une mise à jour de l'enseignement de l'Eglise et pour fournir des orientations éthiques sur des dilemmes de la vie réelle, tout en conservant la nécessaire inspiration éthique mondiale.

Certains changements récents dans la finance ont créé de nouveaux défis éthiques et opportunités

1 L'événement a été organisé conjointement avec l'University of Notre Dame (Etats-Unis) en Angleterre et a eu lieu au siège de Londres de l'Université et à la Chambre des Lords, et a été co-sponsorisé par la St Mary's University, Twickenham; le Centre for Catholic Studies de l'université de Durham; la School of Politics and International Relations de l'University of Kent; et Campion Hall, Oxford. La liste des participants est incluse. Ce résumé succinct a été lu et approuvé d'une manière générale par tous les participants.

2 *Oeconomicae et Pecuniariae Quaestiones*, Congrégation pour la doctrine de la foi et Dicastère pour la promotion du développement humain intégral, mai 2018.

Les participants ont décrit la façon dont ils voient les changements qui auront lieu dans la finance, bien qu'aucune vision unanime ne soit apparue sur l'importance relative de ces changements d'un point de vue éthique.

1. Un changement réel semble avoir lieu dans le domaine de l'investissement à impact social, qui découle en partie de la conviction interne des gestionnaires d'actif, mais qui est principalement dû aux demandes des clients et des investisseurs. Certaines institutions ecclésiales sont en première ligne dans ce domaine. Le but est non seulement de lutter contre les effets négatifs des investissements en termes de durabilité, mais d'ajouter un nouvel impact social positif. Cette position s'inspire des idées d'inclusion, de responsabilité sociale et de préoccupation écologique et pourrait indiquer une voie vers une maturation de l'éthique commerciale.
2. Mais le concept d'« innovation fructueuse » demeure vague tandis que la finance reste dominée par une mentalité d'élite et que des personnes honnêtes sont facilement séduites par l'argent. La réglementation est invasive, est lente à comprendre les développements et est parfois exposée à des intérêts particuliers. Dans une large mesure, la finance se parle à elle-même, fait des affaires avec elle-même, et se juge elle-même sur la base de critères qu'elle établit elle-même. La crise financière a été « un tournant qui n'a pas été pris » ; par exemple, les efforts pour inclure davantage de femmes dans les conseils d'administration et dans les postes de direction ont produit l'apparence d'un changement, mais n'ont pas encore réussi à améliorer le lien entre le milieu professionnel de la finance et la société.
3. La *Fintech* multiplie les potentiels à la fois positifs et négatifs. Elle peut aider à mettre sur un pied d'égalité les élites riches et les personnes moins privilégiées. Elle permet aux clients de se faire une idée des produits concurrents en quelques secondes seulement. Elle peut fournir des services financiers aux populations les plus pauvres et permet un « service personnalisé » pour tous. Mais les algorithmes sont des « boîtes noires » dans lesquelles il est difficile d'identifier les préjugés sous-jacents, qu'ils soient individualistes ou altruistes, passifs ou proactifs. En l'absence de contrôle adéquat et de discernement éthique, le score « social » pourrait facilement conduire à une exclusion financière et à la désintégration de l'industrie des assurances. Les conseils d'administration et les superviseurs seront tenus responsables de l'utilisation de l'immense volume d'empreinte numérique et de lac de données.
4. La gestion d'actifs doit également faire face à un profond bouleversement technologique propre. Après l'adoption de fonds indiciels « low cost », une deuxième vague de bouleversement a lieu actuellement avec les robots-conseillers et de nombreux types de nouveaux acteurs. Dans un contexte plus transparent, la qualité des transactions et des négociations sont à présent un principal facteur concurrentiel. Cela impose des changements aux gestionnaires d'actifs et à la distribution et conduira à des changements importants en matière d'emploi.

5. En présence de nouveaux acteurs et de nouveaux modèles commerciaux, l'avenir des grands instituts bancaires est incertain, tandis que leur réputation demeure entachée par le coût des sauvetages financiers. La rentabilité de l'industrie financière est basse, à quelques exceptions près. Dans certains pays, les autorités réglementaires cherchent à maintenir le contrôle des développements à travers des pôles d'innovations en collaboration avec le secteur privé, en aidant ainsi le secteur à se développer et à s'adapter tout en actualisant la supervision. L'auto-régulation peut être un élément important dans les secteurs qui ne sont pas réglementés par la loi, et elle demeure un facteur-clé dans le contrôle des changements technologiques. Le secteur non réglementé des prêts à effet de levier par des instituts non-banquiers pourrait être une source d'instabilité future.
6. On pose la question: ne devrait-on pas rendre la finance plus « normale » au lieu de renforcer son caractère unique avec des codes moraux particuliers ? Sans doute est-ce déjà le cas : la concurrence pousse vers de nouveaux secteurs où les quasi-monopoles technologiques et l'« agrégation » de produits peut diminuer la fidélité des clients à l'égard des banques et limiter celles-ci à un rôle restreint de « services financiers ».

Approfondir les questions éthiques dans la pratique et dans les principes

Les participants provenant du monde académique et ecclésial ont posé des questions éthiques de caractère plus général.

7. Un des principaux intervenants a indiqué trois défis principaux pour l'enseignement social chrétien dans le monde actuel : répondre à l'inégalité sociale ; pouvoir aider ceux qui doivent affronter les difficultés de la vie (aider plutôt que juger) ; et offrir une alternative aux « politiques d'identité » dangereuses, conséquences des changements et des préoccupations.
8. Pour l'Eglise anglicane, les fonds confiés à l'Eglise doivent influencer les entreprises dans lesquelles elles ont des investissements et promouvoir de meilleures pratiques commerciales. Cela signifie contrôler non seulement *ce* qui est produit, mais *comment* cela est produit. Cela signifie s'unir à des investisseurs qui partagent les mêmes valeurs et établir des partenariats avec des entreprises pour contrôler leur performance, par exemple en ce qui concerne l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Des questions raisonnables ont été posées concernant les politiques appropriées de désinvestissement ou la possibilité de parvenir à une situation « avantageuse pour tous », plutôt que de subventionner des investissements à orientation sociale. Toute ce processus est considéré comme la « théologie au cœur des débats financiers ».
9. La tradition chrétienne défend les vertus de la rectitude morale et rejette le divorce entre l'économie et l'éthique. De ce point de vue, il n'y a rien de nouveau dans les dilemmes éthiques fondamentaux de la finance. L'Eglise catholique a toujours maintenu sa condamnation de l'usure, condamnation qui peut être appliquée aux nouvelles formes de prêt à risque introduites par la *fintech* ; sa conception des entreprises en tant que communauté de personnes, qui peut être

menacée encore plus que par le passé par des offres publiques d'achat « instantanées » hostiles ; et son scepticisme à l'égard de la spéculation définie par un intervenant comme « des transactions qui visent à être inversées sans autre référence que le prix ». Certains experts aimeraient que les instituts de crédit assument une part du risque de l'entreprise à laquelle ils fournissent des financements moyennant des intérêts, mais cela sera probablement difficilement acceptable pour les superviseurs bancaires.

10. Les cas constants de pratique financière frauduleuse – par exemple dans certains scandales récents de blanchiment d'argent – montrent que l'engagement des dirigeants et des conseils d'administration des institutions financières en matière de comportement éthique et de meilleure pratique est encore à revoir. Un véritable changement de mentalité aux sommets est fondamental car le comportement éthique dans les organisations dépend dans une large mesure de l'exemple fourni par les dirigeants. La question n'est pas seulement de respecter personnellement des principes élevés, mais d'être prêt à les faire respecter par les autres.
11. La reconstruction ne peut reposer que sur une solide philosophie morale sur ce qui constitue une bonne pratique et ce que signifie l'excellence pour ceux qui y participent. La finance possède essentiellement quatre fonctions : faire et recevoir des paiements ; permettre à des personnes et aux foyers de gérer leurs finances tout au long de leur vie ; orienter et allouer le capital provenant des épargnants vers des investissements et des infrastructures ; et aider les personnes et les foyers à gérer les risques de la vie moderne. Dans sa forme actuelle, la finance représente un instrument coûteux qui utilise probablement uniquement une partie de ses ressources pour fournir ces services.
12. Comme pour les professions telles que la médecine et le droit, une approche purement orientée vers le profit semble à présent dominer le secteur financier. Ce contexte – qui n'est pas unique à la finance – rend difficile de promouvoir une approche morale. Une solide construction éthique doit partir de l'intérieur et être motivée par des exigences internes de durabilité. Une idée pratique serait que des spécialistes formés par l'Eglise puissent exercer une influence sur les entreprises à travers le coaching ou le mentorat des PDG et des directeurs.

Pistes pour poursuivre le débat

Il s'agit d'un processus continu et un débat supplémentaire sera nécessaire.

13. Certains participants ont soutenu que la spéculation financière peut jouer un rôle important pour produire des résultats justes et promouvoir le bien commun, par exemple en promouvant la production alimentaire en période de pénurie alimentaire. D'autres ont affirmé que les conditions dans lesquelles la spéculation peut parvenir au juste prix de cette façon existent rarement, voire jamais. Il serait utile d'examiner des cas réels de spéculation dans un contexte moral pour voir si un consensus peut apparaître. Il est important d'affiner la réflexion sur la spéculation tant pour ceux qui travaillent dans la finance, que pour ceux qui en sont considérés comme les bénéficiaires.

14. Que les régulateurs échouent systématiquement à corriger le marché, comme certains l'affirment, ou qu'il s'agisse de mettre à jour et de moderniser la supervision, il existe dans tous les cas un besoin d'autorégulation, ne serait-ce que dans les secteurs qui ne sont pas couverts par la législation. Cela soulève des problèmes liés à l'asymétrie de l'information et aux conflits d'intérêt. Mais l'enseignement social chrétien a beaucoup à dire sur la subsidiarité dans la vie publique. Il serait utile d'organiser un débat supplémentaire sur les contextes et les conditions dans lesquels l'auto-régulation peut fonctionner et les cas dans lesquels elle n'est pas appropriée. Cela également est important pour de nombreuses personnes travaillant dans la finance.
15. Le rôle de l'éducation est fondamental. Certaines universités expérimentent actuellement de nouvelles approches de l'éthique des affaires comme étant non pas un élément optionnel supplémentaire du programme, mais comme une partie intégrante de la stratégie commerciale. Cette approche devrait être généralisée.
16. On a observé que même les personnes ayant une bonne éducation éthique pourraient être séduites par l'avidité quand elles entrent dans le monde de la finance. Aujourd'hui, les jeunes ont différentes attentes et l'industrie financière doit réinventer son processus de sélection afin de garantir qu'elle conserve une forte approche éthique dans le recrutement des meilleurs candidats. Dans de tels débats, la participation des jeunes est nécessaire, leur attitude à l'égard de la privacy et de l'éthique est différente, bien que peut-être moins exigeante.
17. Les syndicats demandent que les employés participent aux décisions sur les nouvelles technologies. Tout au moins en Grande-Bretagne, il semble que la plupart des employés ne soient pas opposés en principe à l'innovation technologique, et les employés devraient apporter leur contribution dans le processus visant à rendre le choix des technologies et les modalités de transition d'un emploi à un autre plus positives pour les organisations et pour le bien commun.
18. La question relative à l'utilisation des données est de plus en plus exclue de l'objectif de l'industrie financière et de ses régulateurs car les modèles de gestion écartent le stockage et l'analyse de données de la finance traditionnelle. En ce qui concerne « l'argent des autres », la question de l'utilisation des données devra être traitée par toute une série de normes morales et de réglementations. La mesure dans laquelle le risque est mutualisé ou socialisé doit demeurer une décision collective de toutes les parties concernées.

Dans son encyclique *Laudato si'*, qui inspire de nombreuses initiatives pratiques dans le monde, le Pape François demande que la finance et ses régulateurs se placent dans le contexte plus large de la « protection de notre maison commune » : « L'économie assume tout le développement technologique en fonction du profit, sans prêter attention à d'éventuelles conséquences négatives pour l'être humain. Les finances étouffent l'économie réelle. Les leçons de la crise financière mondiale n'ont pas été retenues, et on prend en compte les leçons de la détérioration de l'environnement avec beaucoup de

lenteur ».³ Et plus loin dans son encyclique: « La politique et l'économie ont tendance à s'accuser mutuellement en ce qui concerne la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Mais il faut espérer qu'elles reconnaîtront leurs propres erreurs et trouveront des formes d'interaction orientées vers le bien commun. Pendant que les uns sont obnubilés uniquement par le profit économique et que d'autres ont pour seule obsession la conservation ou l'accroissement de leur pouvoir, ce que nous avons ce sont des guerres, ou bien des accords fallacieux où préserver l'environnement et protéger les plus faibles est ce qui intéresse le moins les deux parties. Là aussi vaut le principe : "l'unité est supérieure au conflit" ».⁴

LISTE DES PARTICIPANTS

S.Exc. Mgr Edward Joseph **Adams**, nonce apostolique en Grande-Bretagne

Simona **Beretta**, Université catholique du Sacré-Cœur, Milan

Sir Winfried Franz Wilhelm **Bischoff**, président du Financial Reporting Council et ancien président de Schroders, Citigroup et Lloyds Banking Group

Pascal **Blanqué**, directeur des investissements mondiaux, Amundi Asset management

Dagmar **Bottenbruch**, consultante, secteur des banques de financement et d'investissement

Lord Daniel **Brennan**, KCSG, QC, membre du comité consultatif de la fondation Centesimus Annus Pro Pontifice (CAPP) et président de la branche britannique de CAPP

Malcolm **Brown**, directeur de la division des affaires publiques, Church of England, *Ami* de la Fondation CAPP

Jean-Pierre **Casey**, directeur général, responsable des investissements, marchés émergents, J.P. Morgan Private Bank, membre de la fondation CAPP

Jason **Channell**, directeur général, CITI Research Department

Paul **Dembinski**, Université de Fribourg, comité scientifique de la fondation CAPP

Pascal **Duval**, directeur adjoint, Retail Clients, Amundi Asset Management, membre de la fondation CAPP, président de The Voluntary Solidarity Fund (VSF International)

Paolo **Garonna**, secrétaire général, FEBAF, comité scientifique de la fondation CAPP

José Manuel **González Páramo**, directeur exécutif, BBVA

Lawrence **Gonzi**, membre du conseil de direction de la fondation CAPP, ancien premier ministre, Malte

3 *Laudato si'* n.109 http://w2.vatican.va/content/francesco/en/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html

4 Ibid n.198.

Marco **Gubitosi**, Legance Law firm, coordinateur de la branche britannique de la Fondation CAPP

Mark **Hayes**, Durham University Centre for Catholic Studies

Andrew **Hilton**, directeur et co-fondateur, CSFI (Centre for the Study of Financial Innovation)

Josina **Kamerling**, responsable des relations avec les régulateurs EMEA CFA (Chartered Financial Analyst) Institute

John **Kay**, professeur invité d'économie à la London School of Economics, Fellow of St John's College, Oxford

Kai **Keller**, World Economic Forum

Ruth **Kelly**, pro-vice-recteur, Recherche et Entreprise, St Mary's University

Rev. Dr. James M. **Lies**, C.S.C., directeur des initiatives catholiques et sensibilisation, Notre Dame London Global Gateway, University of Notre Dame (USA) en Angleterre

Giovanni **Marseguerra**, Université catholique du Sacré-Cœur, Milan, coordinateur du comité scientifique de la Fondation CAPP

Mgr Diarmuid **Martin**, archevêque de Dublin

Thomas **Mercein**, Marchés des capitaux d'emprunt, Crédit Suisse New York, membre de la fondation CAPP

Dame Helena **Morrissey**, responsable des investissements personnels, Legal & General Investment Management

Paul D. **Murray**, professeur de théologie systématique, Durham University

Paul **Nowak**, secrétaire général adjoint, British Trade of Union Congress (TUC)

Adrian **Pabst**, directeur de l'Ecole de politique et de relations internationales, University of Kent, secrétaire du comité scientifique de la Fondation CAPP, *Ami* de la Fondation CAPP

Lord Christopher Francis **Patten of Barnes** CH, PC, recteur, université d'Oxford

Faith **Reynolds**, panel de consommateurs des services financiers (elle a participé en sa qualité personnelle de consultante indépendante)

Rév. Dr. Patrick **Riordan** SJ, Campion Hall, Oxford

Mgr Mauro **Rivella**, secrétaire de l'APSA (Vatican)

Thomas **Rusche**, entrepreneur, membre du conseil d'administration de la Fondation CAPP, Allemagne

Francesco **Sansone**, consultant en affaires et éducation, membre du conseil d'administration de la Fondation CAPP, Italie

Markus **Schulte**, membre du cabinet du commissaire Oettinger de l'UE, membre de la fondation CAPP

Mgr John **Sherrington**, évêque auxiliaire de Westminster

Domenico **Siniscalco**, responsable pour l'Italie, Morgan Stanley

Domingo **Sugranyes Bickel**, président, Fondation *Centesimus Annus Pro Pontifice*

Robert **Tann**, consultant et investisseur spécialisé dans les secteurs financiers européens, *ami* de la fondation CAPP

Anna Maria **Tarantola**, nouvelle présidente de CAPP, membre du conseil d'administration de la Fondation CAPP et déléguée du comité scientifique CAPP

Mgr Paul **Tighe**, secrétaire, Conseil pontifical de la culture, Vatican

Eutimio **Tiliacos**, secrétaire général, Fondation *Centesimus Annus Pro Pontifice*

Paul **Twomey**, Global Commission for Internet Governance, membre de la Fondation CAPP

Francesco **Vanni d'Archirafi**, PDG, CITI Holdings et membre du conseil d'administration de la Fondation CAPP

le révérend David **Walker**, évêque de Manchester, commissaire de l'Eglise d'Angleterre

Joseph F.X. **Zahra**, économiste, vice-coordonateur, Conseil pour l'économie du Vatican, membre du comité consultatif de la fondation *Centesimus Annus Pro Pontifice*